inafon
depuis 1972

Rural

INFORMATIONS

CODE PRODUIT
DRU001I

PUBLIC CONCERNÉ
Notaire, comptable, collaborateur du service de gestion locative

NIVEAU
Pratique courante

DURÉE
0.5 jour(s) (3,5 heures)

PRÉREQUIS
Aucun prérequis n'est exigé. Cependant, des connaissances en droit rural sont fortement conseillées pour suivre cette formation dans les meilleures conditions. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement afin de tester vos connaissances.

MODALITÉS D'EXÉCUTION
Formation en présentiel ou Visioformation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Type de formation : inter, intra ou commandé
L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur
Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur
Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie
Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

MODALITÉS TECHNIQUES
En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public
En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

MODALITÉS D'ENCADREMENT
Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS
Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant
Feuille d'émargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)
Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

REMISE D'UNE ATTESTATION
Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

Le fermage et autres charges : calculs et gestion

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Calculer, réviser le montant du fermage
- Déterminer, répartir les autres charges
- Gérer les impayés ou les fermages illicites
- Calculer le droit de chasse

CONTENU

ILLUSTRÉ PAR DES EXEMPLES ET DES CAS PRATIQUE CHIFFRÉS

LE FERMAGE

- Le calcul du fermage : bâtiments d'exploitation, habitation, terres de culture, élevage hors-sol
- Les modalités de calcul
- Les modalités de règlement
- La révision du fermage
- Les fermages illicites et anormaux
- Les sanctions en cas de défaut de paiement, les délais de recours

LES AUTRES CHARGES

- La détermination des charges récupérables : Impôts fonciers, travaux, assurances diverses, taxe de remembrement, taxe de défense de la mer....
- Les modalités de calcul
- Les modalités de répartition entre la bailleur et le preneur en place

LE DROIT DE CHASSE

- Les modalités de calcul du droit de chasse

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636